

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Le 19 Décembre 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 13 Décembre 2024, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme SEGUIN	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. SONNI Conseiller M ^{al}
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM BERNARD, ROHEL et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Jean-Claude LAPARLIERE

427 - OBJET : Décision modificative de crédits N° 2 – Budget annexe 2024 - ASSAINISSEMENT

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de procéder aux modifications de crédits suivantes sur le budget annexe Assainissement :

DM n°2 : Budget annexe 2024 – ASSAINISSEMENT

Section fonctionnement

DÉPENSES				
Chapitre/Art.	Intitulé Article	Prévu BP	Proposition	BP Modifié
66 / 66112	Intérêts – rattachement des ICNE	-2 300,00 €	4 750,00 €	2 450,00 €
022	Dépenses imprévues	23 000,00 €	-4 750,00 €	18 250,00 €
Total dépenses		20 700,00€	0,00€	20 700,00€

RECETTES				
Chapitre/Art.	Intitulé Article	Prévu BP	Proposition	BP Modifié
NEANT				
Total recettes		0,00€	0,00€	0,00€

Section Investissement

DEPENSES				
Chapitre/Art.	Intitulé Article	Prévu BP	Proposition	BP Modifié
NÉANT				
Total dépenses		0,00 €	0,00€	0,00 €

RECETTES				
Chapitre/Art.	Intitulé Article	Prévu BP	Proposition	BP Modifié
NÉANT				
Total recettes		0,00 €	0,00€	0,00€

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
ADOPTE À L'UNANIMITÉ

☞ La décision modificative N° 2 du budget annexe 2024 – ASSAINISSEMENT - telle que détaillée ci-dessus.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20241219-2024-427-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 23/12/2024